

PRÉSENTATION

SOUVERAINETÉ (S)



FRANK BARON*

La question de la souveraineté revient de manière récurrente dans le débat politique actuel en étant déclinée dans de nombreux domaines : souveraineté alimentaire, énergétique, industrielle, numérique, sanitaire. Cette notion est également mise en avant pour défendre le projet de construction européenne : les États membres, impuissants face à la mondialisation et aux grandes puissances commerciales et militaires, ont consenti à des transferts de souveraineté dans le but d'affirmer une souveraineté européenne sur la scène internationale. La réalité est un peu plus complexe : l'Union européenne apparaît comme un édifice principalement construit autour des principes de l'économie de marché et du libre-échange, tant sur le plan intérieur que vis-à-vis du reste du monde, et sa défense et sa diplomatie demeurent largement alignées sur les choix stratégiques des États-Unis.

L'emploi du terme est en tout état de cause révélateur des inquiétudes d'une époque placée sous le sceau de la mondialisation. Celle-ci se caractérise par l'interconnexion des économies du fait des politiques de libre-échange conduites par les États et les organisations régionales (Union européenne, Mercosur, ALENA, ASEAN...).

* MAÎTRE DE CONFÉRENCES À SCIENCES PO PARIS

Ce processus s'est accompagné d'une montée en puissance des grandes firmes multinationales et s'est doublé de nombreuses crises globales révélant l'impuissance des États : crise bancaire et financière de 2008, pandémie de COVID en 2020, dérèglement climatique du fait des émissions des gaz à effet de serre, tensions autour des questions migratoires, incapacité à lutter efficacement contre la criminalité internationale organisée (terrorisme, trafic de drogue, traite des êtres humains, blanchiment).

44 La souveraineté n'est toutefois pas un simple synonyme de l'indépendance ou de la puissance, comme le laisse entendre l'emploi du terme dans le débat politique contemporain. Pouvoir inconditionné et reconnu de tous sur un territoire donné, la souveraineté est à la fois un principe fondateur de l'État et du droit international. Elle est aujourd'hui soumise à un double défi : celui de la mondialisation qui déplace les enjeux liés à la souveraineté des États vers le terrain économique et celui d'un retour à l'unilatéralisme. En définitive, la souveraineté est au cœur des contradictions du monde contemporain : elle pose la question de la maîtrise de leur destin par les peuples et de la possibilité d'apporter une réponse politique aux problèmes soulevés par la mondialisation.

La mondialisation rebat les cartes de la souveraineté

La dislocation de l'Union soviétique en 1991 et la généralisation du libre-échange au niveau mondial qui s'en est suivie, s'est traduite par une intégration des économies et une division internationale du travail, multipliant les dépendances et les interdépendances. L'idéologie sous-jacente à ce mouvement était celui d'un dépassement des souverainetés : la théorie du doux commerce de Montesquieu faisant du commerce international un facteur de paix trouvait une nouvelle actualité avec la thèse défendue en 1992 par Francis Fukuyama d'une fin de l'Histoire marquée par la généralisation de la démocratie libérale et de l'économie de marché.

Las, plus de trente ans après, la mondialisation s'accompagne d'une montée des tensions et d'un retour aux tentations d'unilatéralisme. Les trois conflits en cours, Syrie, Ukraine et conflit israélo-palestinien, soulignent l'impuissance des Nations

PRÉSENTATION

unies à assurer la sécurité collective et le maintien de la paix. Ces conflits sont des révélateurs du recul du droit international du fait de l'affaiblissement des principes du droit des peuples à l'autodétermination et de l'interdiction de l'annexion de territoires par la conquête militaire.

Loin d'avoir conduit à l'apaisement des relations internationales, la mondialisation a conduit ses deux principaux bénéficiaires, les États-Unis et la Chine, à un raidissement les poussant à une course aux armements et à une compétition féroce pour le contrôle des infrastructures stratégiques et des ressources. Les sorties récentes de Donald Trump, proclamant le droit des États-Unis à exercer leur souveraineté sur le Groenland, le Canada et le canal de Panama, marquent le retour à un monde structuré par les rapports de force écartant toute résolution des problèmes par le droit international.

Cette vision non coopérative de la souveraineté au plan international, se double d'une incapacité des États et des organisations internationales à répondre aux défis globaux qui affectent le monde contemporain. Tandis que le Conseil de sécurité de l'ONU est bloqué par l'usage du droit de veto de ses membres permanents, les organisations spécialisées de l'ONU, au premier rang desquelles la Conférence des parties sur le climat, l'Organisation internationale du travail ou l'Organisation mondiale du commerce, sont paralysées par la règle du consensus entre États membres qui y prévaut. Le cadre multilatéral apparaît dans l'incapacité d'apporter des réponses politiques aux problèmes transnationaux issus de la mondialisation. Le réchauffement climatique ne connaît pas de réponse à la hauteur des enjeux. Le commerce international reste pour sa part marqué par une concurrence déloyale et une forme de *dumping* fondé sur la règle du moins disant fiscal, social ou environnemental.

Dans le même temps, l'essor de l'économie numérique marqué par le développement de multinationales dans le secteur de la *Tech* contribue à affaiblir les États. Faute de régulation mondiale du secteur, la captation des données et le contrôle de l'information sont pratiqués à grande échelle et accaparés par des intérêts privés en coopération étroite avec leur État d'implantation. Le rôle joué par ces entreprises, qui multiplient les ingérences par la diffusion

de fausses nouvelles, voire par des prises de position directes dans des processus électoraux en cours, est emblématique. Le rôle joué par Elon Musk, via le réseau social X, dans les campagnes électorales en Europe est à cet égard éclairant : son entreprise lui permet de valoriser les candidats d'extrême droite et de diffuser une idéologie libertarienne prônant une réduction drastique du champ d'intervention de l'État au profit des entreprises privées. Cette offensive montre à quel point la mondialisation et l'économie numérique ont rebattu les cartes de la souveraineté à l'échelle mondiale : les entreprises de la *Big Tech* jouent désormais un rôle de premier plan qui leur permet d'ignorer les frontières, de contourner les États, de multiplier les ingérences, tout en nouant des coopérations privilégiées avec l'État dans lequel elles ont leur siège.

La souveraineté et la maîtrise de leur destin par les peuples

46

En rebattant les cartes de la souveraineté, la mondialisation nourrit le sentiment de désenchantement démocratique : désindustrialisation, pertes de recettes fiscales conduisant au désengagement de l'État et au recul des services publics, concurrence avec des pays n'ayant pas les mêmes normes sociales ou environnementales, montée des inégalités entre pays et au sein de chaque société en sont la cause. Dans le même temps l'incapacité du système multilatéral à assurer la sécurité collective et à apporter des réponses aux problèmes globaux, au premier rang desquels se trouve le réchauffement climatique, aggrave ce sentiment d'impuissance des États et contribue au discrédit de la politique.

La notion de souveraineté apparaît ici à la fois comme le problème et la solution. Elle peut être vue comme une justification d'un repli sur le cadre national et d'une affirmation de la puissance de chaque État au détriment des autres : c'est le souverainisme, dont le patriotisme économique est une composante. Cette conception non coopérative de la souveraineté nourrit l'impérialisme et ses manifestations que sont la guerre économique ou l'affrontement militaire. Mais la notion de souveraineté est dans le même temps incontournable pour apporter des réponses politiques aux défis du monde. Elle permet en effet de définir la source du pouvoir dans chaque État, constitue la base de l'organisation politique

PRÉSENTATION

nationale, tout en structurant la scène internationale et le cadre multilatéral.

Le monde a profondément changé depuis la fin de la seconde guerre mondiale : la décolonisation, puis la dislocation du bloc soviétique ont conduit à une augmentation considérable du nombre d'États souverains intégrés au système onusien. Pour autant, face aux défis posés par la mondialisation, au premier rang desquels se trouve le réchauffement climatique, les organisations internationales et les États semblent impuissants. Face à cette situation, il convient de concilier le respect de la souveraineté de chaque État avec la nécessité de réformer le cadre multilatéral. Une telle réforme doit permettre d'apporter des réponses politiques effectives aux problèmes du monde. La souveraineté apparaît ainsi comme un élément clé pour répondre au désenchantement démocratique actuel, pour réaffirmer la primauté de la politique sur l'économie, construire un droit international à la hauteur des enjeux et redonner aux peuples la maîtrise de leur destin.